

Commune de Trescléoux

N°3

DÉCEMBRE 2015

Joyeuses Fêtes



Sommaire

- Dossier Loi NOTRE
- Dossier Intercommunalité
- Travaux
- Dossier eau
- Manifestations
- Vie associative
- Vie communale
- Infos pratiques

J'  **MA**
COMMUNE



Mes chers concitoyens,

Au moment où je me retrouve en face de ma page blanche pour venir vous écrire ces quelques lignes qui doivent introduire notre bulletin municipal, je dois vous avouer que j'ai le cœur gros. Les attaques terroristes du 13.11.2015 sont dans toutes mes pensées et j'ai vraiment du mal à trouver les mots qui conviennent pour exprimer ce que je ressens, tellement c'est violent !

Je pense très fort aux familles de toutes ces victimes innocentes et je suis révoltée que des actes d'une telle barbarie puissent se produire. Je pense aux parisiens Mais c'est hélas la triste réalité de cette année 2015.

Notre Pays, notre capitale, les français ont été agressés, violentés à plusieurs reprises mais nous devons tenir bon, ne pas nous laisser diviser, abuser et continuer à aimer la vie et aller de l'avant.

Les fêtes de fin d'année sont toutes proches, mais comment apprécier les fêtes si nous ne sommes pas en « PAIX ».

A Trescléoux, il fait bon vivre ! on peut entendre les enfants jouer dans la cour de l'école, les boulistes profiter d'un mois de novembre relativement doux, et nos associations sont actives pour notre plus grand plaisir. Sachons apprécier notre quotidien, le cadre dans lequel nous vivons et les personnes qui le partagent avec nous.

Je souhaite que nous ne nous laissions pas trop envahir par un sentiment de tristesse et que dans le plus grand respect pour tous ceux qui sont dans la peine nous cheminons paisiblement jusqu'à la fin de l'année.

Je vous souhaite à tous de passer de bonnes fêtes entourés par vos familles et vos proches. Je vous rappelle que nous avons rendez vous le 16 janvier 2016 à la Salle des Fêtes pour les vœux de la Municipalité et j'aurai grand plaisir à tous vous retrouver.

Bien à vous.

MULLER Muriel



SECRETARIAT OUVERT
LUNDI ET JEUDI
de 8H30 à 12H00



Cérémonie du 16 novembre en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 à Paris

BULLETIN SEMESTRIEL

Décembre 2015

Directeur de publication : Muriel MULLER

Conception et rédaction : Marie-pierre SAMUEL

Crédit photos : Jean SCHULER, Jacqueline REYNAUD, Graham SHELLSHEAR, Mairie de Trescléoux, Les associations

Impression : Mairie de Trescléoux

MAIRIE DE TRESCLEOUX

Chemin Neuf

Le village

05700 TRESCLEOUX

Tél : 04 92 66 22 01—Fax : 04 92 66 37 78

Courriel : mairie.trescleoux@orange.fr

Site internet : trescleoux.fr

Responsable secrétariat : Solange TRUCHET

Horaires :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00

Mardi et vendredi de 15h00 à 18h30

Le maire reçoit tous les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous



DOSSIER LOI NOTRE :

En France, le parlement discute en ce moment d'une nouvelle organisation des collectivités territoriales. Le texte ne laisse plus aucun doute quant aux intentions concernant la réalité géographique, historique et politique du pays. **Les députés sont bien décidés à supprimer**, sinon les communes qui survivront comme quartiers de l'intercommunalité qui les aura absorbées, mais aussi la liberté communale. L'objectif de la réforme vise à anéantir le niveau de proximité préféré des Français : **la commune**. Elle veut aussi concentrer pouvoirs et moyens bien loin de là où vivent nos concitoyens. Cette fuite en avant amplifiera l'opposition entre villes et campagne et ne répondra pas à l'enjeu d'un effort significatif en matière d'équité et d'accès aux services en milieu rural.

Concrètement si ce texte était voté :

- Le maire et le conseil municipal n'auraient plus aucune prise sur les décisions locales désormais prises loin des villages. Les ressources seraient asséchées et les choix transférés ailleurs, sans l'accord des élus, représentants du peuple ;
- Le développement de la commune serait décidé ailleurs sans prise en compte de la réalité locale quant au logement, à la construction ou encore à la présence de services ;
- Les villages seraient sous la coupe d'un président d'intercommunalité « tout-puissant » mais éloigné et empêtré dans des considérations politiciennes ;
- Seule la taille de la commune serait prise en compte pour définir les politiques publiques et non la gestion de l'espace, des routes ou de l'environnement ;
- **La commune serait mise sous tutelle** avec un mode d'élection qui démotivera les élus ruraux, souvent bénévoles et de moins en moins nombreux à servir l'intérêt général au plus près.

L'impact du projet de la Loi Notre dans la vie des citoyens :

- Aujourd'hui vous avez un problème d'eau, vous allez frapper à la porte de votre mairie. **Mais demain, vous devrez faire 10 kms à la communauté de commune.**
- Aujourd'hui vous allez à la bibliothèque de votre commune. **Mais demain, vous devrez faire 30 kms pour rapporter votre livre à la bibliothèque de communauté d'agglomération ou de communes.**
- Aujourd'hui vous pouvez demander un permis de construire à votre maire. **Mais demain, vous devrez faire 20 kms et attendre une heure pour faire votre demande auprès d'un service administratif de la communauté d'agglomération ou de l'intercommunalité.**
- Aujourd'hui vous accompagnez vos enfants à l'école. **Mais demain, ils devront faire une heure de bus, pour aller et revenir de l'école de la plus grande commune.**





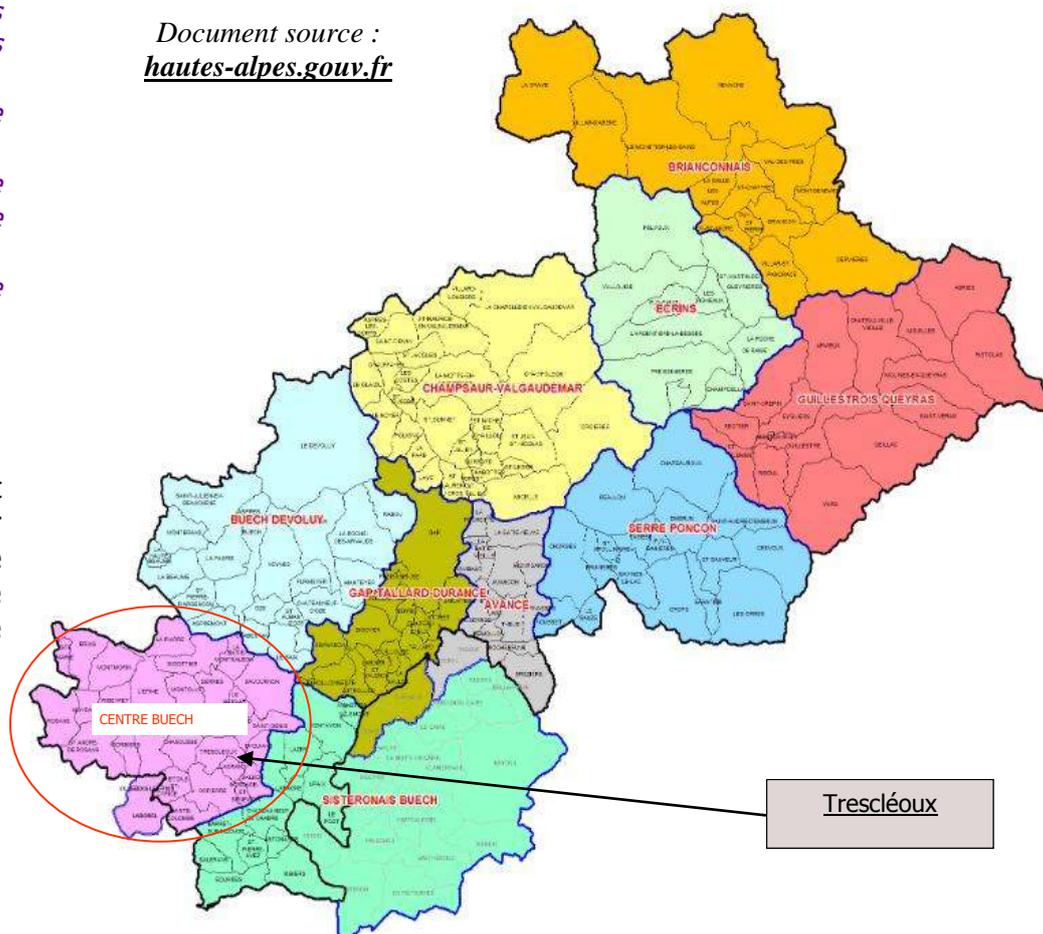
DOSSIER INTERCOMMUNALITÉ : Le schéma départemental 05

En application de la loi « Notre », un nouveau schéma prévoyant une couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la rationalisation de leur périmètre doit se mettre en place au 1er janvier 2017, il prend en compte des orientations définies comme notamment un seuil minimal de population fixé à 15 000 habitants (des aménagements possibles comme par exemple les zones de montagnes avec un seuil plancher de 5000 habitants), un accroissement de la solidarité financière et territoriale, une réduction du nombre de syndicats (doubles emplois), rationalisation des structures compétentes en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement, création de communes nouvelles. Le département des Hautes Alpes étant entièrement en zone montagne, le seuil minimum est de 5000 habitants ; 10 communautés de communes sur les 19 sont concernées, leur population étant en deça de ce chiffre. Les regroupements se feront avec un maximum de cohérence et en prenant en compte des données objectives telles que les bassins de vie, les aires et unités urbaines, mais aussi, pour un département montagneux, la géographie des vallées et un renforcement de la solidarité financière. Ainsi après analyse des différents éléments il a été défini le périmètre de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE BUECH (29 communes /5146 habitants)

- *Communauté de communes interdépartementale des Baronnies*
- *Communauté de communes du Serrois*
- *Communauté de communes de la Vallée de l'Oule*
- *Commune nouvelle de Garde-Colombe*

Document source :
hautes-alpes.gouv.fr

Chaque conseil municipal devant se positionner avant le 15/12/2015, le conseil municipal de Trescléoux se tiendra le 9/12/2015 à 20 heures.



Les noms donnés à ces ensembles l'ont été dans un souci de compréhension, ils ne préjugent en rien des appellations qui seront données à l'issue des fusions.



n direct du conseil

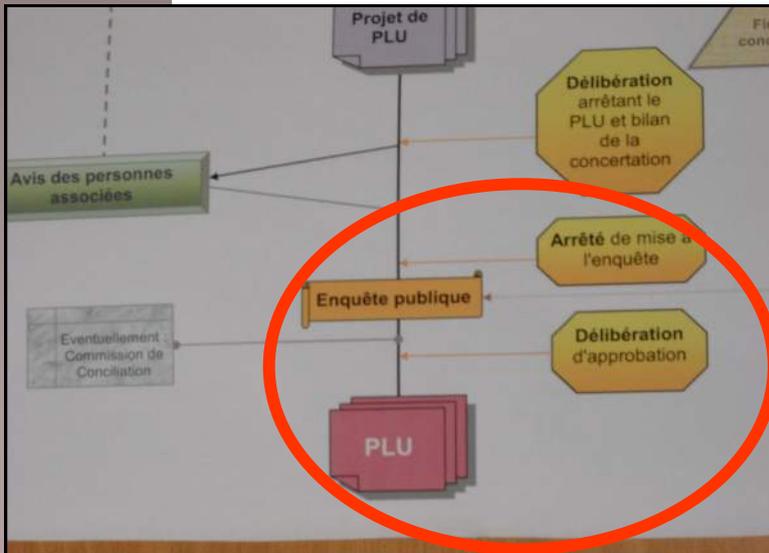
Réfection garage cour école



La rénovation du garage de la cour de l'école a été réalisée au cours de l'été par l'Entreprise BOUIS. Ce bâtiment qui est un lieu de stockage pour le matériel de la salle des fêtes et de l'école et servant également aux associations a été entièrement rénové. La toiture a été intégralement refaite ainsi que les façades.



Adoption définitive du PLU



Le Plan Local d'Urbanisme de la commune est définitivement arrêté. En effet après l'enquête publique, la dernière phase de la démarche d'élaboration était la délibération d'approbation du conseil. Celle-ci a été prise lors du conseil du 17 septembre 2015. Elle est disponible sur le site internet de la mairie (mairie pratique-urbanisme). Le dossier complet du P.L.U. est lui consultable en mairie.

Travaux école



Durant les vacances d'été, la salle de classe a fait « peau neuve ». L'équipe technique de la commune, Max et Philippe ont repeint les murs de l'école et posé un revêtement mural à mi-hauteur. Ce coup de fraîcheur est le bienvenu après quelques décennies d'existence et ce pour le plus grand plaisir des élèves et de notre nouvelle institutrice. Par ailleurs la classe numérique est installée depuis la rentrée des vacances de Toussaint.

**T
R
A
V
A
U
X

R
É
A
L
I
S
É
S**



En direct du conseil

Pose d'un banc pour l'aire de jeux



Pour rendre davantage agréable le petit jardinet de l'aire de jeux situé devant l'Agence Postale, un banc en bois a été fabriqué par l'entreprise SAMUEL Bruno.

JARDINET COUR ECOLE



Le jardinet de la cour de l'école a été nettoyé par les services techniques durant les vacances scolaires de la Toussaint : retournement de la terre et création d'une jolie murette. Une pelouse va être plantée. Lorsque l'aménagement sera totalement terminé, cet endroit va être utilisé au printemps prochain dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaires pour créer des jardins de « poche ».

FACADE BATIMENT LA CURE



Les travaux de réfection des façades du bâtiment communal de la Cure entrepris en ce début d'automne par L'Entreprise ROUX s'achèvent. Une reprise de la toiture a également été faite avec réfection de la cheminée, des génoises et collage des tuiles.

**T
R
A
V
A
U
X

R
É
A
L
I
S
É
S**



En direct du conseil



Changement de tarif en 2016

Pour pouvoir continuer à bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau, le Conseil Municipal a décidé par délibération du 30/06/2015 de modifier le tarif du m3 de l'eau potable ainsi que la taxe fixe. La taxe fixe et le prix au m3 de l'assainissement restent inchangés à savoir : 35 € (taxe fixe) 0.21 € le m3.

Ainsi pour le rôle 2016, les nouveaux tarifs sont les suivants :

Taxe fixe annuelle de l'eau 40 €
Prix de l'eau au m3 : 0.50 €

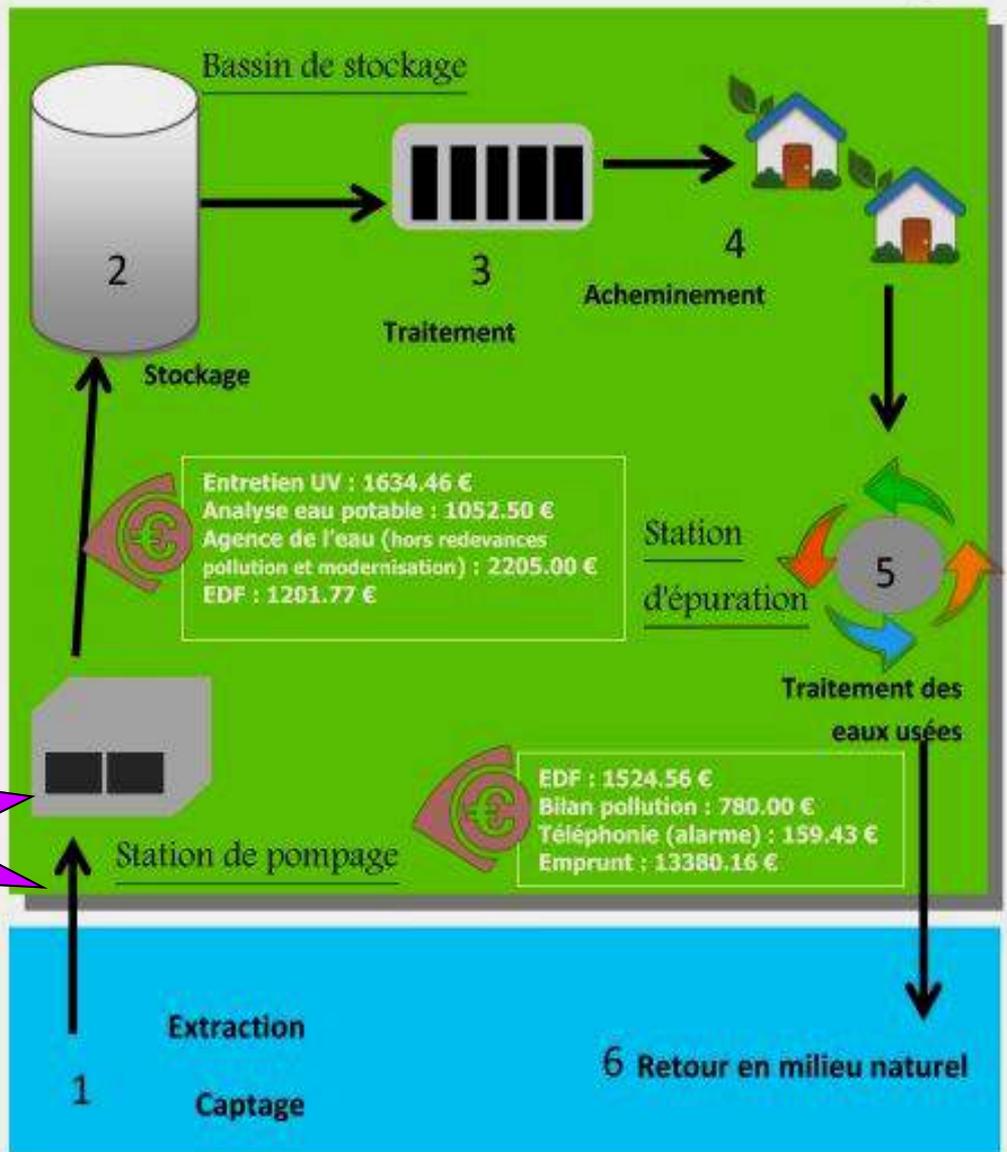
-> A titre d'exemple pour une famille qui consomme les m3 suivants, la part facturée pour la consommation d'eau s'élèvera à :

25 m3 : 52.50 €
50 m3 : 65.00 €
80 m3 : 80.00 €
100 m3 : 90.00 €
200 m3 : 140.00 €

-> Calculs donnés à titre indicatif sans les taxes de l'Agence de l'eau et la part assainissement

A quoi sert ma facture d'eau ?

La facturation de l'eau d'une commune sert à payer le fonctionnement des services d'eau et d'assainissement, mais aussi des installations. Puis, surtout, à payer les investissements liés au renouvellement des réseaux, remplacement de certains branchements et modernisation des installations.



Les chiffres communiqués concernant les dépenses sur le réseau d'eau potable de la commune sont ceux de l'année 2014, sachant qu'il n'a pas été fait de dépenses pour l'entretien du réseau

RAPPEL : votre premier compteur financé par la commune



En payant votre facture d'eau, vous protégez l'eau

14 % du montant de votre facture d'eau est un impôt de solidarité pour l'eau. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Concrètement vous payez sur votre facture **0,043 c€ par litre d'eau du robinet qui est confié à une caisse de solidarité** appelée « **agence de l'eau** », établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle le réinvestit en subventions aux collectivités pour traiter les eaux usées et mettre aux

normes les stations d'épuration (157 M€/an), renouveler les réseaux d'eau potable fuyards et économiser l'eau (44 M€/an), protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates (48 M€/an), restaurer le fonctionnement naturel des rivières (69 M€/an) pour que l'eau reste bonne.

Grâce à cette fiscalité sur l'eau,



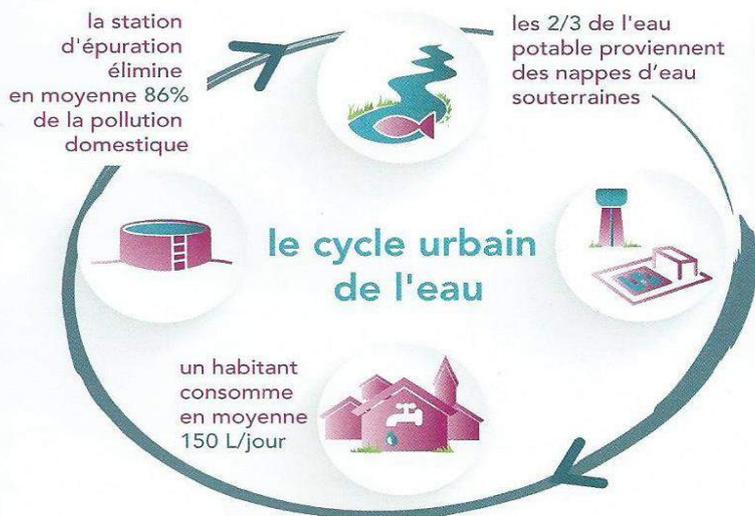
le parc des **stations d'épuration** des grandes villes est désormais **aux normes**, ce qui a permis de diviser par 10 en 20 ans la pollution des rivières par les rejets domestiques. Les efforts portent maintenant sur les stations d'épuration des communes rurales.



des **aides sont données aux agriculteurs** pour arrêter les pollutions par les pesticides et les nitrates dans les zones où est puisée l'eau naturelle pour faire de l'eau potable.



les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges, seuils qui barrent le cours d'eau) sont détruits pour **redonner à la rivière un fonctionnement naturel**, ce qui améliore l'eau.



Au total, la qualité des rivières progresse. Ces 4 dernières années, 16% des rivières ont gagné une classe de qualité et les poissons reviennent.

En 3 ans, les jeunes anguilles ont été multipliées par 6 dans l'étang du Vaccarès en Camargue ; une centaine d'aloses ont été à nouveau vues pour la 1^{re} fois en 2013 dans le Gardon (premier affluent aval du Rhône). A Lyon, 17 espèces de poissons ont à nouveau franchi le Rhône grâce à une rivière artificielle créée en 2013 pour contourner le barrage de Jons. Partout la baisse des pollutions profite aux poissons.

50% des rivières ne sont pas encore en bon état à cause des pollutions par les pesticides et des défigurations qu'elles ont subies.



Télécharger l'appli qualité rivière



www.sauvonsleau.fr
le 1^{er} site d'actualités sur l'eau



n direct du conseil

MANIFESTATIONS



14 juillet



Apéritif républicain : Pour la deuxième année consécutive, le 14 juillet « un apéritif républicain » a été organisé par la municipalité. Cette année, symboliquement un petit panneau soutenant le logo « ma commune est utile » a été déposé au monument aux morts et Madame le Maire, dans un court discours a tenu à rappeler les termes de la nouvelle loi NOTRE et la mise en danger de nos communes. La cérémonie a été clôturée par un apéritif pris dans la cour de l'école puis un repas tiré du sac.



25 juillet



Concours fontaines, balcons et jardins fleuris : A l'occasion de la fête des associations, a eu lieu le traditionnel concours des fontaines, balcons et jardins fleuris. Le jury a arpenté les rues du village et a pu admirer l'embellissement de chaque recoin de notre petit bourg. Ce fût un plaisir partagé par tous de décerner les différents prix et tout ceci sous quelques notes de musique admirablement jouées par M. Jean SCHULER !



11 novembre



Cérémonie du 11 novembre : Mercredi 11 novembre, la municipalité a réuni la population pour la commémoration de l'armistice de la « Grande Guerre » signé le 11 novembre 1918. Après le discours de Madame le Maire, les messages de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et du Ministère de la Défense ont été lus à l'assemblée venue nombreuse. Auparavant nous avons pu apprécier le travail de l'ONAC concernant le devoir de mémoire sur cette horrible guerre appelée « La Grande Guerre » par une exposition qui avait lieu à la salle de la « Petite Eglise » et proposée par la bibliothèque municipale.

L'été a été riche en animations pour toutes nos associations, au cœur de notre village ainsi qu'à l'extérieur !

LES ARTS AU SOLEIL



Ferme du Coq à l'âne "Les 7 chèvres de Monsieur Seguin"

Les Arts au Soleil ont proposé de nombreux spectacles et animations dans toute la région : Les lettres de mon Moulin à Marignane et Turriers, Il était une fois la basse cour à Laragne, de nombreuses animations pour la ferme du Coq à l'âne de Lagrand, la Comédie de Saturne à Serres, Firmin les grandes mains à Mane et Bargemon, Tartarin de Laborel à Laborel, Moitié de poulet à la Grave, la foire aux béliers à Savournon et pour notre plus grand plaisir à Trescléoux : la sonorisation du Trail de la Paix, La fête du pain, concert de jazz dans la rue.

(pour tout renseignement : les-arts-au-soleil-trescleoux.fr (contact : Jean-Pierre ARQUE)

Le Foyer Rural : En juillet un repas avec concours de boules et cartes a eu lieu au Gite du Mont Garde ainsi qu'un repas moules-frites au restaurant d'Eyguians. Du 1er au 7 octobre, une trentaine d'adhérents a participé à un séjour sur la Côte d'Azur, avec les visites de Monaco, Nice, Cannes, l'Île Sainte Marguerite ainsi que l'Italie et beaucoup de villages « perchés ». Les activités du mercredi après-midi ont repris : boules et cartes. Un concours par mois est organisé. L'assemblée générale a eu lieu le 14 octobre. Le traditionnel loto a rassemblé également beaucoup de monde le 15 novembre. Deux repas sont prévus : un au restaurant Le Talicé (18/11/15) et un au restaurant de la Gare (09/12/15).

-> **Le foyer informe** : « nous serions heureux d'accepter de nouveaux adhérents ainsi que les nouveaux arrivants à Trescléoux et qui souhaiteraient participer aux diverses activités ».



Voyage à Côte d'Azur - Jardins du Rocher de Monaco

Les Amis de Trescléoux : Cette année, l'association avait prévu un pot de bienvenue au petit jardin de la Fontaine du Seigne pour les estivants (le 03/07). Plusieurs expos ont rythmé la saison estivale : en juillet « La faune et la Flore dans la vallée de la Blaisance » (160 visiteurs), en août : « Le nombre d'Or » avec une conférence de Louis Bonnet (67 participants). Le buffet campagnard de la Garenne a réuni près de 80 personnes. Le 2 août quelques membres ont participé « Aux gestes et Savoirs d'Autrefois » à Laborel avec la fabrication de cordes et enfin en collaboration avec la bibliothèque municipale une exposition sur Marie Mauron avec les documents donnés par Madame Odette Lavaud. Deux rencontres au cours de cette expo : l'une avec l'association « Les Amis de Marie Mauron » et l'autre avec des personnes ayant connu Marie Mauron. Par ailleurs, les portes de la petite église ont été repeintes par les membres de l'association. La municipalité les remercie.

LES AMIS DE TRESCLEOUX



Retrouvez la liste des associations et toutes leurs coordonnées sur : www.trescleoux.fr

CHORALE DE LA BLAISANCE



La Chorale de la Blaisance :

Un concert avec la chorale les « Restoublons » a été donné à Champoléon en mai, ainsi qu'avec la chorale du Champsaur au mois de juillet. A Lagrand les vacanciers et habitants du canton ont pu assister à un concert à l'église au mois de juillet. Les répétitions ont repris tous les mercredis, depuis le mois de septembre et ce malgré l'absence de Michel Pourroy éloigné de « ses » choristes pour des raisons de santé. Nous lui souhaitons de vite nous revenir en pleine forme.

ASA du CANAL D'ARROSAGE :

Outre la corvée de nettoyage, l'ASA a entrepris un chantier au long court ayant pour but de juguler les débordements éventuels sur certains secteurs et de faciliter le curage. A l'aide de gabarits, des éléments en béton sont confectionnés et mis en place. Ce procédé a été initié par le Président, Denis Cassini qui met à disposition son matériel et son savoir assisté d'arrosants. Une première tranche est déjà réalisée sous ville. Une autre sous la place de l'Eglise. A terme ce chemisage permettra outre les déversements, de limiter l'absorption de l'eau par capillarité et ce en phase avec une bonne préservation de cette ressource naturelle. Cet ouvrage date de 1864 comprenant tunnel et aqueducs et qui sera peut-être un jour classé comme ouvrage patrimonial.



ASA DU CANAL D'ARROSAGE



KHEPER :

L'Université Buissonnière des Sciences Citoyennes 2015 organisée par Kheper du 20 au 23 août de très bon niveau et très chaleureuse a connu un franc succès, aussi bien en terme de participation (730 entrées en 4 jours!) qu'en terme de qualité des interventions. La coopération chercheurs/non chercheurs, mais aussi locaux/nationaux ou spécialiste/simples curieux a pu donner toute la mesure à laquelle nous aspirions durant ces journées. La grande question qui nous a été posée et à laquelle nous tenterons maintenant de répondre est : « Maintenant, qu'allons-nous faire de ces énergies éveillées ? ». Question en suspens puisque le chantier de la représentation de la Fondation Sciences Citoyennes dans les Hautes Alpes en particulier et en province plus en général ne fait que commencer. C'est une lourde tâche pour Kheper. La place de l'adhérent au sein de l'association et plus généralement le choix

de ses orientations est plus clairement définie. Pour notre part, ces questions dépassent largement le cadre de la Fondation Sciences Citoyennes que nous considérons comme un laboratoire pour résoudre ces grandes questions au sein des associations et autres institutions.



Retrouvez la liste des associations et toutes leurs coordonnées sur : www.trescleoux.fr

COMITE DES FETES



Tournoi de sixte du 15/08/2015

Le Comité des Fêtes :

En juillet 2015, un repas paëlla a été organisé : Une soirée conviviale et réussie. Le 15 août a eu lieu le traditionnel tournoi de sixte qui a réuni une bonne dizaine d'équipes, venues de tous horizons, les spectateurs ont été nombreux aussi à venir applaudir leur favori, une très très bonne journée où la bonne humeur et le fair-play a régné tout au long des matchs. En septembre un vide grenier a remporté un vif succès auprès des exposants. Le 19 décembre sera organisé l'incontournable marché de Noël, auquel a été invité l'école de Trescléoux pour tenir un stand afin de vendre des gâteaux maison pour que les enfants puissent partir en classe de neige au mois de mars 2016. Les 6 et 7 février aura lieu la fête de la Sainte

Agathe (repas dansant) et si la météo est propice, concours de boules. En avril est prévu un repas spectacle. Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui participent à ses manifestations.

Culture et Loisirs :

Créée en 1979, cette association a pour but de promouvoir et valoriser les activités sportives, culturelles auprès des familles dans le village et ceux alentours.

Cette année, des sorties ont été organisées au bowling de Gap, une journée au ski, un LaserGame à Gap, un Match de Hockey et une journée en juin avec jeux d'eau à la Base de Loisirs des 3 Lacs à Rochebrune.



Sortie Bowling à Gap

PROGRAMME

COMITE DES FETES :

19/12/2015 : marché de Noël

06 et 07/02/2016 : Fête de la Sainte Agathe

Avril : repas dansant avec spectacle en collaboration avec Les Arts au Soleil

1er Mai : Vide grenier + repas dansant + concours de pétanque pour le retour de la fête

Fin juin : tournoi de sixte pour les moins de 14 ans en collaboration avec Culture et Loisirs

15/08 : Tournoi de sixte

11/09 : vide grenier

Septembre/octobre : foire aux vins

LES ARTS AU SOLEIL :

Aout 2016 : Fête du pain et jazz dans la rue (programme en préparation)

CHORALE DE LA BLAISANCE :

Concert prévu à Trescléoux en 2016

CULTURE ET LOISIRS :

Deux sorties ski

Mars : Lasergame

Mai : Accrobranche

Juin : Sortie aux 3 lacs + tournoi de sixte pour les moins de 14 ans

LES AMIS DE TRESCLEOUX : toutes les animations seront en lien avec les 700 ans de la charte de 1316

28/11/2015 : atelier création de costumes

Janvier 2016 : Pavoisement du village

9 février : carnaval

8 mars : journée de la femme

21 juin : fête de la musique

30 juillet : fête des associations

6 août : Buffet campagnard

1er octobre : Fête médiévale

Programation détaillée disponible auprès des Amis de Trescléoux

Bibliothèque

Durant la période estivale, la bibliothèque municipale a organisé deux manifestations. A l'automne deux matinées consacrées aux plus petits avec l'animation « bébés lecteurs » ainsi qu'une exposition au mois de novembre.

Le 17 juillet : Une foire aux livres et une exposition de photos personnelles réalisées par Kathy Samuel.

Du 24 août au 4 septembre : une exposition sur Marie Mauron en collaboration avec les Amis de Trescléoux.

Du 9 au 20 novembre : Exposition proposée par l'ONAC sur la guerre mondiale de 1914-1918.



du 8/12/2015

ou

07/01/2016 :

Expo « Passion
Chocolat »



**Horaires
d'ouverture :**
mardi et jeudi
après-midi
de 14 h à 16 h

La vie à l'école...

Mardi 1er septembre était le jour de la rentrée scolaire ! Annaëlle BEAU la nouvelle directrice, a donc accueilli 16 élèves : 7 pour le CM1 et 9 pour le CM2. Professeur des écoles, Madame BEAU qui est originaire de Briançon, arrive de l'école de Veynes où elle était remplaçante. Beaucoup de projets sont déjà en cours avec notamment une classe de neige prévue au mois de mars !

Les horaires de l'école : de 8h45 à 11h45 et de 14h00 à 16h15.



Temps d'Accueil Péri-scolaire



Les temps d'accueil péri-scolaires sont maintenant en place depuis un an, les horaires de ce temps restent inchangés : tous les jours d'école (sauf le mercredi) de 13 heures 15 à 14 heures. Depuis la rentrée et profitant des jours de beau temps, Marie-Pierre et Nathalie ont pu emmener les élèves à l'extérieur avec des sorties au city stade et au terrain de foot, dans le village avec la découverte des fontaines. Des activités sont prévues pour cette fin d'année : activités manuelles autour de Noël, temps de lecture, aide aux devoirs, jeux de société....

Distinctions !



Félicitations à Tom MASTRAPASQUA et Denis VILLARD qui se sont distingués dans leur discipline respective. Tom a obtenu la médaille d'or du judo club de Serres en juin 2015. Lors de la confrontation de fin d'année entre les clubs MJC de Serres, Lagrange et Rosans. Tom a remporté 7 victoires sur 7 combats dans sa catégorie : « Les gigoteurs » ! Denis VILLARD a obtenu le titre de Super Champion de France (à Mazamet dans le Tarn) toutes races confondues avec un pigeon Chorréra rouge et le 15 novembre, à Metz, il a obtenu parmi une expo européenne regroupant pas moins de 40 000 animaux, 25 nations et 4000 éleveurs, le titre de Champion d'Europe avec un Chorréra bleu, le Ruban Européen qui récompense les meilleurs sujets d'un éleveur Européen et la Bague en Or de la Société Nationale de Colombiculture qui récompense les 6 meilleurs sujets présentés par un éleveur Français. Nous leur souhaitons une bonne continuation !



Bienvenue !



Nous souhaitons la bienvenue à Madame ANTONINI et son conjoint Jacques LAGIER qui s'installent sur notre commune, quartier « Plan du Buëch ». Madame ANTONINI après avoir vécu et travaillé en tant qu'assistante administrative, pendant plusieurs années dans le Var et les Bouches du Rhône, elle a choisi en accord avec son conjoint d'opter pour un cadre de vie plus paisible. Ils se sont donc installés à Trescléoux depuis le mois de septembre dernier. Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, elle souhaite créer une petite exploitation de plantes aromatiques et petits fruits bio qui seront transformés en gelées, sirop, herbes séchées et autres produits dérivés alimentaires. Le démarrage de l'activité est prévu courant 2016, les produits seront destinés à la vente directe.

Hommage

Un arbre pour Marie-Jeanne

Le vendredi 12 juin, la municipalité a organisé une cérémonie pour rendre hommage à Marie-Jeanne Estruch, institutrice de notre école pendant plus de 4 années et que la maladie a emportée le 12 avril dernier. Empreinte d'une grande émotion, la cérémonie s'est déroulée dans la cour de l'école par la lecture de textes et poèmes. Un arbre (Hibiscus), a été planté dans le jardinet. En présence de sa famille et ses amis, tous ses élèves et leurs parents, les villageois et tous les collaborateurs qui l'ont connue ont pu ainsi lui dire un dernier au-revoir et témoigner à ses proches leur soutien dans cette terrible épreuve.



Etat civil

Le 1er juin 2015 : Monsieur Louis MEYNAUD

Le 15 octobre 2015 : Madame Denise JAMES

Le 17 novembre 2015 : Madame Zélie CAUSSEMILLE

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces deuils.





Infos pratiques



Tout le monde peut sauver une vie !

Depuis 2010, un défibrillateur est disponible sur la façade de l'Agence Postale Communale. Une vidéo est également disponible sur notre site internet.

Vous êtes témoins d'un malaise cardiaque

4 gestes pour sauver 1 vie

1. Appelez ou faites appeler le 112
2. Massez
3. Defibrillez
4. Attendez les secours

Utiliser un défibrillateur est sans danger, c'est l'appareil qui analyse et décide de délivrer un choc.



Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de **10 à 15 ans** pour les personnes majeures. Cela concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées à partir du 01/01/14 et les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2/01/2004 et le 31/12/2013.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Conseils aux voyageurs du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>



Vous rencontrez des difficultés...



Vous rencontrez des difficultés (financières, familiales, professionnelles etc....) vous pouvez vous adresser à la Mairie qui vous dirigera si besoin vers l'un des services sociaux suivants :

Assistante sociale : Melle Estelle Rédigner **04 92 65 06 23**
Maison des solidarités à Laragne

Epicerie solidaire : **06 95 88 07 78** Place de la Fontaine à Laragne

Relais Services Publics du Laragnais **04 92 65 26 97** Place de l'église à Laragne

Relais Services Publics du Serrois **04 92 67 08 25** Rue des Jardins à Serres

Le Nez au Vent (vente d'objets de récup et occasions) **04 92 21 49 56** Route de Gap à Laragne

Croix Rouge **04 92 65 23 49** Rue du Château à Laragne



infos pratiques

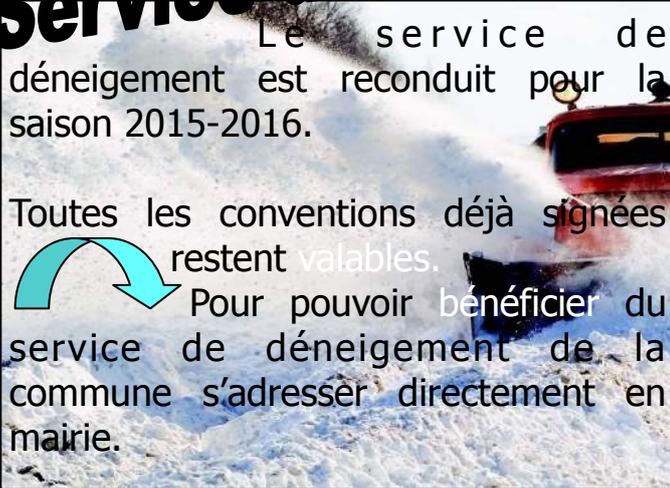


Service déneigement

Le service de déneigement est reconduit pour la saison 2015-2016.

Toutes les conventions déjà signées restent valables.

Pour pouvoir bénéficier du service de déneigement de la commune s'adresser directement en mairie.



VOTER PAR PROCURATION Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION



Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition :

- Vérifier le plus tôt possible la compatibilité de votre téléviseur et, le cas échéant, s'équiper sans attendre !
- Le jour J, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT



Retrouvez toutes les infos de la mairie avec



Adresse site internet

trescleoux.fr

Nouveaux habitants



Vous venez de vous installer à Trescleoux, merci de vous faire connaître en mairie au plus tôt pour toutes les formalités : relevé de compteur d'eau, redevance ordures ménagères, mise à jour de vos papiers d'identité, etc.....

Merci d'avance !

Agenda

- ✓ Elections Régionales : 6 & 13 décembre 2015
- ✓ Arbre de Noël : 12 décembre 2015 à Eyguians (salle des fêtes) à 15 heures
- ✓ Vœux du maire : samedi 16 janvier 2016 à 17h30

numéros utiles

- ✓ Agence Postale Communale : 04 92 66 22 00
- ✓ Ecole primaire : 04 92 66 28 75
- ✓ Communauté des Communes : 04 92 66 25 49
- ✓ Service d'accompagnement des personnes âgées : 06 70 73 96 17
- ✓ Office de Tourisme : 04 92 66 30 45
- ✓ Gendarmerie de Laragne : 04 92 65 00 15
- ✓ Trésor Public : 04 92 65 11 64
- ✓ Préfecture : 04 92 40 48 00
- ✓ Taxi : 06 82 63 41 94
- ✓ Pompiers : 18
- ✓ SAMU : 15
- ✓ Police : 17